

**PRÉSENTATION****>> Objectifs pédagogiques :**

- Comprendre le phénomène d'exclusion.
- Distinguer un environnement ségrégatif/intégratif/inclusif.
- Savoir qu'il a fallu plusieurs lois successives pour arriver à l'école inclusive.
- Développer des aptitudes à la réflexion critique : en recherchant des critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux des autres dans une discussion.

**NOTIONS CLÉS :**

C'est l'ignorance et la peur de la différence qui mènent à des attitudes de rejet et d'exclusion des personnes en situation de handicap. Une loi votée en 2005 donne le droit à tous les enfants en situation de handicap d'être scolarisés dans les écoles de leur quartier. La loi de 2013 garantit l'inclusion scolaire de tous les enfants dans une école qui permette de répondre aux besoins de chacun : une école inclusive.

REPÈRES

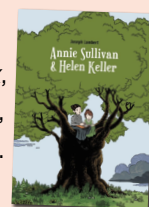
- En 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) reconnaît le droit à l'éducation pour tous les enfants (article 28, et plus particulièrement article 23 pour les enfants handicapés).
Pour en savoir plus : www.droitsenfant.fr
- En France, ce texte est complété en 2005 par une loi pour l'égalité des droits et des chances (actions en faveur des handicapés). Elle pose comme principe que tout le monde doit avoir accès aux loisirs, à la culture, à la santé, aux transports et à l'éducation. Ainsi, les enfants en situation de handicap doivent pouvoir aller à l'école.
- La loi sur la refondation de l'école en 2013 évoque pour la première fois le principe d'inclusion scolaire : « Le service public reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans distinction. »

ALLER PLUS LOIN**• À VOIR**

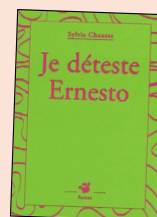
- La série *Vestiaires* (France, 2011).
- *De toute nos forces* de Nils Tavernier (France, 2013). Peut être vu avec vos élèves.

• À LIRE

Annie Sullivan & Helen Keller (BD), Joseph Lambert, Ça et là/Cambourakis, 2013.



Contagieux,
Börje Lindström,
École des Loisirs, 2003.



Je déteste Ernesto,
Sylvie Chausse,
Éditions Thierry Magnier,
2003.

**ACTIVITÉ 1 : On en parle ?****Compétences travaillées :**

- Parler en prenant en compte son auditoire.
- Participer à des échanges dans des situations diversifiées.
- Prendre part à une discussion, à un débat ou à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.

Objectif : dans le cadre de la discussion à visée philosophique (DVP), amener les élèves à passer de l'expression de leurs sentiments à l'expression d'un jugement moral, en suivant trois étapes :

- a) je réagis à une situation avec mes sentiments ;
- b) je pense par moi-même avec les autres ;
- c) j'agis.

Pistes de réflexion :

- Recherche dans ta vie ou autour de toi des situations d'exclusion. Quelles situations peuvent conduire à l'exclusion et au rejet ?
- Pourquoi te sentais-tu différent(e) des autres ? Qu'as-tu ressenti à ce moment-là ? (Sentiment d'être seul, jugé, honte, etc.)
- Comment ont réagi les autres ? (Mépris, évitement, agressivité, moqueries, mots qui blessent, excès d'attention, etc.)
- Qu'attendais-tu d'eux ?

Pour aller plus loin sur la DVP : la discussion à visée philosophique permet d'aborder des questions existentielles et de réfléchir au sens des choses. Elle amène les élèves à confronter leurs idées à celles des autres et à en interroger les limites : ce qui vaut pour moi vaut-il aussi pour les autres ?

Lien vers le document d'accompagnement d'Eduscol : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/01/7/ress_emc_discussion_DVP_464017.pdf



À RETENIR : la peur de l'autre vient souvent de notre ignorance. Alors, quand on ne sait pas, on demande ! La vidéo de Vinz et Lou « T'es qui toi ? » montre que les questions, c'est mieux que des élucubrations !

<https://ecole-inclusive.org/ressources/videos/>



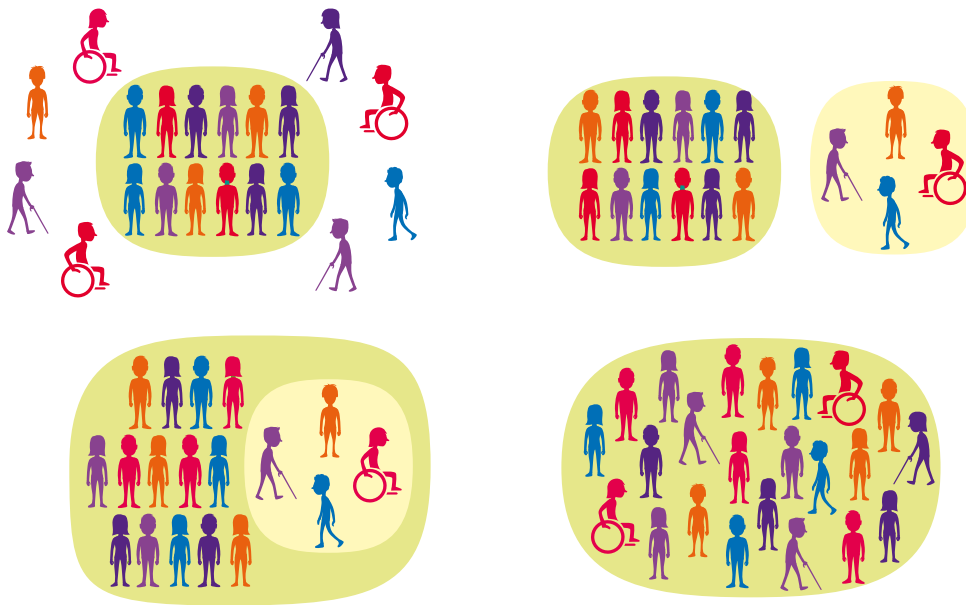
ACTIVITÉ 2 : L'inclusion, c'est le contraire de l'exclusion !

Compétences travaillées :

- Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.
- Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte.

Consignes :

L'exclusion, c'est le fait de rejeter une personne en raison de sa différence. Le contraire, c'est l'inclusion. Entre les deux, il existe d'autres situations : la ségrégation et l'intégration. À l'aide des schémas ci-dessous, tu vas comprendre comment on passe d'une situation à l'autre.



© Kilia

Exclusion :

Ségrégation :

Intégration :

Inclusion :

Chacun de ces mots correspond à l'une des quatre définitions ci-dessous :

- Fait d'exclure, de mettre hors de son groupe, de rejeter ceux qui sont différents.
- Fait d'accepter un petit groupe différent dans un groupe plus vaste.
- Fait d'accueillir chacun, quelles que soient ses différences, dans un seul et même groupe.
- Fait de séparer un groupe en raison d'une différence.

Recopie chaque définition à l'endroit qui convient.



À SAVOIR : Il a fallu plusieurs lois en France pour que les enfants en situation de handicap soient complètement inclus à l'école.

De nombreuses lois leur reconnaissent le droit d'aller à l'école, mais c'est une loi de 2013 qui oblige les écoles à s'adapter à tous les handicaps pour inclure tous les enfants, sans exception !

ACTIVITÉ 3 : À la cantine

Compétences travaillées :

- Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots.

Consigne :

Voici quatre situations qui peuvent se dérouler dans une cantine scolaire.

Chacune correspond à une situation différente : exclusion, ségrégation, intégration et inclusion.

À toi de relier par une flèche chaque exemple à la situation qu'il décrit :

- | | |
|---|---------------|
| Pas de cantine pour un enfant sans AVS ● | ● Inclusion |
| Les élèves de l'ULIS* dans une salle ou sur une table à part ● | ● Intégration |
| Un enfant allergique qui peut venir, mais avec son propre repas ● | ● Ségrégation |
| Un étiquetage, un choix, des préparations adaptées ● | ● Exclusion |

*ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire.



CE QUI EST BON POUR TOI ... EST BON POUR MOI !

Lorsque je croise une personne handicapée, je ne détourne pas le regard, je ne me moque pas. Je cherche au contraire à mieux connaître son handicap pour l'aider à vivre comme les autres.

Les personnes touchées par un handicap attendent qu'on leur permette de vivre comme les autres.

Pour un enfant en fauteuil roulant, le problème n'est pas seulement qu'il ne peut pas marcher. C'est aussi qu'il rencontre de nombreuses difficultés pour se déplacer, et donc pour vivre avec les autres. C'est à nous tous de faire en sorte que cela change.

**ACTIVITÉ 4 - Débat / Les jeux Paralympiques : inclusifs ou ségrégatifs ?****Compétences travaillées :**

Français :

- Langage oral : participer à des échanges dans des situations diversifiées.

EMC :

- La sensibilité : respecter autrui et accepter les différences.
- La règle et le droit : comprendre les principes et les valeurs de la République (l'égalité des droits et la notion de discrimination).
- Le jugement : développer les aptitudes à la réflexion critique, prendre part à un débat.

Repères :

Les premiers jeux Paralympiques datent de 1960, mais ce n'est qu'à partir de 1988 qu'ils se tiennent la même année et dans la même ville que les jeux Olympiques.

Toutefois, jeux Olympiques et jeux Paralympiques ne se déroulent pas en même temps, contrairement aux épreuves hommes et femmes qui, même si elles sont distinctes car les capacités ne sont pas les mêmes, se déroulent dans le même calendrier.

Les jeux Paralympiques se déroulent quelques semaines après les jeux Olympiques, une fois que les installations sportives et les hébergements ont été adaptés aux handicaps des athlètes. Par exemple, la hauteur des paniers de basket est revue pour être adaptée aux fauteuils roulants, les chambres doivent être conçues pour laisser passer des fauteuils roulants ou aménagées pour les sportifs malvoyants, etc.

Pistes de réflexion pour guider le débat avec les élèves :

- La séparation des jeux Olympiques et Paralympiques te semble-t-elle correspondre à une situation d'inclusion ou de ségrégation ? Qu'est-ce qui peut selon toi la justifier ? Qu'en penses-tu ?
- Pourquoi ne pas imaginer des épreuves où hommes, femmes, en situation de handicap ou pas, pourraient concourir ensemble, avec des handicaps (au sens premier du terme) permettant d'équilibrer les compétences ?

**ACTIVITÉ 5 - Discussion : quand l'environnement s'adapte à chacun****Compétences travaillées :**

Français :

- Langage oral : participer à des échanges dans des situations diversifiées.

EMC :

- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- Se sentir membre d'une collectivité.

Thème de la discussion :

Comment l'environnement peut s'adapter et proposer une réponse accessible ?

Orienter la discussion avec ces exemples de situations :

- **Dans un bus** -> Il y a une plateforme qui sort pour permettre l'accès en fauteuil.
Plus d'infos : <https://www.parisinfo.com/paris-pratique/visiter-paris-avec-un-handicap/infos/guides/transports-et-handicap-se-deplacer-a-paris/transports-en-commun-adaptés/bus-parisiens-adaptés>
- **Un carrefour avec des feux de signalisation tricolores** -> Il existe des feux sonores et une bande au sol.
- **Un menu dans un restaurant**-> Il existe des menus avec des photos.
- **Un cartable classique** -> Il peut être remplacé par un cartable à roulette ou un cartable numérique.
- **Une salle de classe avec une estrade pour accéder au tableau noir** -> Elle est réaménagée pour devenir une salle de classe de plain pied.
- **Un musée** -> Accessibilité à toutes les salles et animations, visites guidées adaptées à la lecture labiale et codées en langage parlé complété, outils adaptés pour les handicaps visuels...
Le musée du Quai Branly est un parfait exemple : <http://www.quaibrantly.fr/fr/si-vous-etes/en-situation-de-handicap/>
- **Pour apprendre en classe** -> voir la fiche dédiée « Adaptations pédagogiques ».
<https://ecole-inclusive.org/seances/>

**ÉLÉMENTS DE RÉPONSE****ACTIVITÉ 2 : L'inclusion, c'est le contraire de l'exclusion !****Recopie chaque définition à l'endroit qui convient :**

- Exclusion : fait d'exclure, de rejeter hors de son groupe ceux qui sont différents.
- Intégration : fait d'accepter un petit groupe différent dans un groupe plus vaste.
- Inclusion : fait d'accueillir chacun, quelles que soient ses différences, dans un seul et même groupe.
- Ségrégation : fait de séparer un groupe en raison d'une différence.

ACTIVITÉ 3 : À la cantine**Relie par une flèche chaque exemple à la situation qu'il décrit :**

- Exclusion : pas d'AVS, pas de cantine.
- Ségrégation : les élèves de l'ULIS dans une salle ou sur une table à part.
- Intégration : un enfant allergique qui peut venir, mais avec son repas.
- Inclusion : un étiquetage, un choix, des préparations adaptées...